

★ ★ ★ **Bulletin d'information n°103 - Décembre 2023**

Merci à Elodie DOCO, éleveuse à l'Isle/la Sorgue pour cette magnifique aquarelle...



©Elodie DOCO

SOMMAIRE

★ LES BREVES DE L'ECHO

★ Réseau de référence INOSYS élevage - "Pâturage des surfaces additionnelles"

⇒ Retour sur le voyage d'étude en Vaucluse :

- Viti Pastoralisme
- Visites de fermes : Gaec Lou Jas & Gaec la Sizampe
- Agrivoltaïsme ovin
- "La parole est donnée aux collègues"

★ PETITES ANNONCES

★ LES BREVES de l'Echo ★

EuroSheep : visite en Vaucluse !

Après une réunion en Turquie en novembre 2022, c'est en France que le projet EuroSheep a fait étape pour son séminaire final. Les 8 pays partenaires, que sont la Grèce, la France, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, l'Espagne, la Turquie et le Royaume Uni, ont réuni plus de 100 éleveurs, techniciens et chercheurs pour cet événement. Organisé en mai dernier, il fût ponctué de visites d'exploitations et d'ateliers en salle.

Laetitia et Alexandre AUBERT, du Gaec des collines aux montagnes à Caseneuve ont répondu favorablement aux sollicitations de l'équipe organisatrice (Pierre-Guillaume GRISOT de l'Idele¹ et Rémi LECONTE de la MRE²) pour faire visiter leur exploitation et présenter leurs pratiques d'élevage.



Laetitia présentant l'itinéraire technique de l'exploitation.



Alexandre, micro en main, à l'écoute des questions des visiteurs.



Des visiteurs très attentifs à la présentation d'outils "trucs et astuces" d'Alexandre. @photo : Idele/Pâtre

¹ Institut de l'élevage (Idele)

² Maison régionale de l'élevage (MRE)

Après une 1^{ère} visite en début de matinée au Gaec de la Grande Bastide (04), les 9 mini-bus se sont rendus à Caseneuve chez Laetitia et Alexandre.

Deux ateliers y ont été proposés :

- **un atelier sur le sanitaire**, présenté par Laure EON - vétérinaire conseil du GDS 13³,
- **un atelier de présentation de l'exploitation**, co-animé par Laetitia et Claire GUYON - conseillère ovine de la CA 84⁴ pour la partie "itinéraire technique" et par Alexandre, pour une seconde partie de présentation d'outils "trucs et astuces", visant à améliorer les conditions de travail sur l'exploitation.

Chaque présentation s'est faite en français, avec une traduction phrase à phrase en anglais et... pour les personnes non anglophones, une traduction par pays pour chacune des 5 autres langues. Bref, une sacrée organisation !



Ce fut une très belle expérience pour tout le monde, non sans stress (!), avec de beaux moments de partage et des cadeaux originaux pour nos deux éleveurs Vauclusiens : un whisky irlandais et un couteau artisanal Hongrois, spécial pour le parage d'onglons, au manche en corne disposé dans un étui en peau.

Claire GUYON - Conseillère ovine à la CA84.

³Groupement de défense sanitaire (GDS)

⁴Chambre d'agriculture (CA)

Les 12^{es} Rencontres du Fromage Fermier

Par Candice VIONNET - Maison Régionale de l'Elevage (MRE)



Organisée par la MRE, en étroite partenariat avec Actalia – Centre Fromager de Carmejane, les Chambres d'Agriculture et les associations d'éleveurs, cette 12^e édition a eu lieu le 17 octobre dernier sur le site du Lycée de Carmejane, qui a une nouvelle fois mis à notre disposition ses infrastructures pour nous accueillir.

Les 12^{es} rencontres du Fromager Fermier ont permis aux éleveurs, techniciens, formateurs, responsables administratifs de se retrouver pour s'informer, échanger et débattre des derniers résultats des travaux menés sur la filière. Ces rencontres sont aussi l'occasion pour les fromagers fermiers de rappeler que depuis de nombreuses années, ils ont à cœur de s'organiser pour la reconnaissance de leur métier et le développement de leur filière. Ce besoin s'est notamment concrétisé par la création du Centre Fromager de Carmejane il y a plus de 30 ans. Cette mobilisation professionnelle doit être maintenue pour les années à venir afin que les spécificités des fromagers fermiers soient toujours prises en compte dans les politiques publiques et la réglementation applicable à ce secteur.



Près de 90 personnes ont fait le déplacement pour venir à ces 12^{es} Rencontres du Fromage Fermier. Cinq ateliers thématiques étaient proposés au cours de cette journée technique :

- Recherche d'identification du défaut « grasseux » en technologie lactique,
- Etude du report de l'affinage des fromages PPNC de vache, chèvre et brebis, sous-vide et à basse température,
- Maîtriser l'égouttage des fromages lactiques de brebis,
- Le fumage des fromages
- Résultats de deux années de travaux sur la valorisation des chevreaux

⇒ Les supports de présentation sont disponibles et téléchargeables sur le site internet mrepaca.fr !

Nous profitons de cet article pour remercier une nouvelle fois l'EPL de Carmejane pour l'accueil de l'événement, les intervenants pour la qualité de leurs présentations, les étudiants de BTS ACSE 1 pour leur aide, et bien sûr un grand merci à tous les participants pour leur présence qui concrétise nos travaux et nous apporte beaucoup de motivation pour la suite !

Candice VIONNET - Maison Régionale de l'Elevage.

Mouvement de personnel au CERPAM 84

Départ de Camille FAVIER :



Après un an dans le Vaucluse, je quitte ce département pour travailler au CERPAM des Hautes-Alpes. L'appel de la montagne a été le plus fort !

Je garderais un excellent souvenir de cette année dans le Vaucluse, et surtout des moments passés sur le terrain. Je tiens à remercier tous les éleveurs et éleveuses qui m'ont accueilli chez eux pour des MAEC, des enquêtes, ou des suivis. Cette année aura été riche en apprentissages, et en découvertes, et c'est à vous que je le dois. Merci infiniment pour tout ce que vous m'avez appris, pour la qualité de nos échanges, et pour la découverte de vos territoires.

© Jean-Baptiste Truffaut

👉 Je vous laisse avec **Victor Douchamps**, que certains d'entre vous connaissent déjà, car il s'est occupé des MAEC durant 6 mois au CERPAM.

Victor conserve le numéro de téléphone du CERPAM Vaucluse : 06.16.15.14.12.

Vous pouvez lui écrire sur vdouchamps@cerpam.fr

Quant à moi, je reste joignable sur le mail cfavier@cerpam.fr

*Je vous souhaite à tous le meilleur pour la suite,
Camille.*

Arrivée de Victor DOUCHAMPS : Bonjour !

Diplômé d'un DUT en Agronomie et d'un Master en Aménagement des territoires ruraux, j'ai eu la chance auparavant de travailler auprès d'éleveurs ovins dans plusieurs régions : Piémont Catalan (66), Haut-Languedoc (34), Val d'Adour (65).

Aujourd'hui, après plusieurs années à défendre les intérêts du monde agricole en tant que Chargé de mission Foncier et Urbanisme à la Chambre d'Agriculture de Hautes-Pyrénées puis de Vaucluse (un département dont je suis originaire), et un passage cette année au CERPAM en tant que renfort MAEC, je suis heureux de rejoindre définitivement l'association et ainsi de participer au maintien du pastoralisme aux côtés d'éleveurs que j'apprécie !

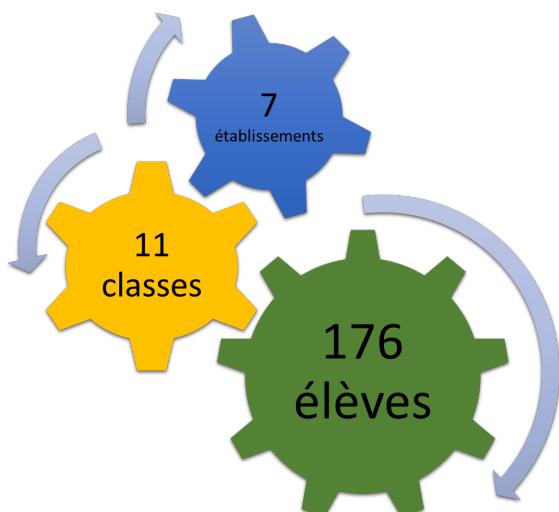


L'équipe du CERPAM.



Edition 2023 de la Journée de découverte Ovine à Montjustin

La journée de découverte ovine c'est :



Le 9 novembre, 176 élèves de 11 classes différentes de 7 établissements d'enseignement agricole de la région SUD ont participé à une journée de découverte ovine au GAEC de la Grande Bastide à Montjustin (04).

A l'initiative de la MRE et de la FROSE, dans le cadre du programme Inn'Ovin, cette journée a pour objectif de faire découvrir les différentes facettes de la production ovine à des élèves qui, nous l'espérons, seront des éleveurs ovins ou des techniciens de la filière.

Dans cette belle exploitation comptant 1800 brebis, inscrite en sélection et productrice d'agneaux de Sisteron, les élèves ont participé à 7 ateliers animés par l'ensemble des partenaires de la filière :



- Produire des agneaux répondant aux attentes du marché
- Contenir les animaux en respectant le bien-être animal et sans se faire mal
- La génétique c'est fantastique
- Diagnostiquer l'état de santé d'une brebis
- Choisir et éduquer son chien de protection => animé par Bruno BONNET, éleveur en Vaucluse !
- Élevage & environnement (bilan carbone) => co-animé par votre technicienne ovine !
- Intérêt nutritionnel de la viande ovine



Le midi, les participants ont pu déguster un bon burger avec steak d'agneau cuisiné par l'école hôtelière Martin Bret de Manosque.

Rémi LECONTE - Maison Régionale de l'Élevage.

Atelier : élevage & environnement co-animé par Candice VIONNET (MRE) et Claire GUYON (CA84)
©photo: Maxime MAROIS

OVICLIC : réunion d'information en Vaucluse !

C'est à Monteux chez Nicolas DE CECCO, éleveur ovin en Mérinos d'Arles, que la réunion d'information sur le logiciel de gestion de troupeau Oviclic s'est tenue. Co-organisée par la MRE⁵ et la Chambre d'agriculture 84, l'objectif était d'en présenter les fonctionnalités.

OVICLIC est le nouvel outil de gestion informatique du troupeau ovin. Il regroupe dans ses différents modules le portail ovin/caprin (base réglementaire) et les anciennes fonctionnalités d'OVITEL. Il est accompagné d'une version Android sur smartphone qui simplifie les enregistrements et vous fait gagner du temps. ATTENTION, cela ne fonctionne pas sur Iphone !

Cet outil informatique sert de support d'inventaire. Il est couplé à l'utilisation d'un bâton de lecture de la boucle électronique. L'idée est de pouvoir valoriser l'électronisation. En "bipant" les animaux avec le bâton de lecture, les numéros apparaissent sur le smartphone, permettant de pouvoir réaliser des lots, des saisies d'informations individuelles, des saisies de mouvements, etc.... Avec cet outil, il est possible de réaliser en direct ses notifications de mouvements (qui doivent obligatoirement être faites sous 7 jours) !



La réunion d'information qui s'est tenue mardi 21 novembre, était ouverte à tous les éleveurs Vauclusiens. Organisée dans le cadre du programme Inn'ovin qui est animé en Région par Rémi LECONTE, elle s'est déroulée chez Nicolas DE CECCO à Monteux.

Deux techniciennes étaient présentes : Chloé DAUMAS (au centre, photo de droite), qui travaille à la Coopérative Agneau Soleil et Elodie LAGIER (photo du dessus), salariée de la Chambre d'agriculture 05 qui représentait le service EdE Régional. Le matin, elles ont accompagné Nicolas à l'enregistrement de son troupeau dans le logiciel, en lui présentant les différentes fonctionnalités. L'après-midi, 6 éleveurs les ont rejoints pour assister à la réunion de présentation de l'outil et à un atelier de démonstration en bergerie. Divisé en deux groupes, chaque participant a pu manipuler le bâton et le téléphone pour se rendre compte du fonctionnement.



⇒ **Vous êtes intéressé par Oviclic ?** Il existe plusieurs formules avec des fonctionnalités plus ou moins poussées. Pour le module "essentiel", il faut compter environ 150€/an. Un forfait d'aide à l'installation d'environ 150€ vous permettra d'être accompagné par une conseillère, pour vos premiers pas avec l'outil. Si vous n'êtes pas équipé d'un bâton de lecture de boucles électroniques, il faudra compter entre 500 et 800€ selon les modèles.

2 organismes commercialisent Oviclic :

- **EDER** antenne du Vaucluse : 04 42 17 15 12 - eder13-84@paca.chambagri.fr OU Elodie Lagier – Chambre d'Agriculture 05 – 06 80 67 99 12
- **Coopérative Agneau Soleil** : Chloé Daumas – 42.11.56.90 – chloe.daumas@agneausoleil.com

Claire GUYON - Conseillère ovine à la CA84

⁵ Maison Régionale de l'Élevage

★ Réseau de références INOSYS élevage ★ "Pâturage des surfaces additionnelles"

Voyage d'étude en Vaucluse

Cette année, c'est en Vaucluse que s'est déroulé le voyage d'étude des techniciens ovins du groupe Réseau de références INOSYS élevage "Pâturage des surfaces additionnelles". Pendant deux jours, les cinq techniciens présents ont alterné entre réunions et visites d'exploitations.

Programme :

Jour 1 : réunion sur le viti-pastoralisme
visite d'exploitation - Gaec Lou Jas
réunion sur l'agri-voltaïsme

Jour 2 : visite d'exploitation - Gaec la Sizampe + intervention du CERPAM sur le pastoralisme

Jour 1 :

❖ Réunion sur le viti-pastoralisme.

Ouvertes aux éleveurs ovins et viticulteurs, plusieurs interventions se sont succédées tout au long de la matinée, entre retour d'expériences et résultats d'études.

La réunion a débuté par les témoignages de Nicolas MOURGUES, éleveur à Grambois et de Sébastien DOL, viticulteur sur la même commune. Le père de Nicolas faisait pâturer son troupeau dans les vignes du village, aussi à son installation, le jeune éleveur est resté dans la continuité de cette pratique.

C'est au cours de rencontres fortuites au village, que les échanges ont lieu entre le viticulteur et l'éleveur. Il n'y a pas de choses formalisées. "Chacun sait ce qu'il a à faire" explique Sébastien. Nicolas précise qu'il informe tout de même de sa présence dans les vignes, via un texto. Pour Sébastien, le pâturage dans les vignes est une bonne chose. Il met cependant un "warning" concernant le tassement des sols.

Nicolas Mourgues

Eleveur à Grambois

- 300 brebis de race Mérinos d'Arles
- Pastoralisme
- Agnelage : fin Janvier → Février
- Agneaux commercialisés en Vente directe


- Pâturage dans les vignes du village
 - ❖ Début Décembre → Janvier (avant la taille !)
 - ❖ Technique : en garde et en filets

 - ❖ Avantages : de l'herbe pour les brebis
 - ❖ Inconvénients : "c'est un peu mou, à garder"




Ensuite, Lise MARTIN de la Chambre d'agriculture du Var et Camille FAVIER du CERPAM 84, ont poursuivi avec la présentation des résultats du projet "Viti-pasto" mené de 2017 à 2020.

Dispositif expérimental




- Sur 2 terroirs représentatifs de la viticulture varoise et provençale :
 - Terroir argilo-calcaire (Haut Var) – 3 répétitions
 - Grès Permien (Plaines des Maures) – 3 répétitions
- Sur un cépage courant :
 - Parcelles de grenache de 10/20 ans sur R110
- Afin de comparer les données :
 - Pâturage : parcelles pâturée (min 5 ans) / non pâturée
 - Sol : travail mécanique / désherbage chimique


→ Soit 4 modalités répétées 3 fois sur 2 terroirs



Mesures effectuées

- Sur la **vigne**
- Sur le **sol**
- Sur l'**enherbement naturel et semé**
- Sur l'**entomofaune**
- Sur la **conduite et productivité pastorale**





Mesures réalisées sur strate herbacée et troupeau



Qualifier et quantifier la ressource pastorale dans les vignes suivies par la description et la quantification précise de l'alimentation des animaux les jours de pâturage au vignoble:

- ✓ Temps de pâturage sur les parcelles suivies ,
- ✓ Nombre d'animaux et stade physiologique,
- ✓ Quelles autres ressources sont utilisées sur la période ,
- ✓ Positionnement des parcs comprenant les parcelles suivies ou précision des éleveurs si le troupeau est gardé.



AVANT PÂTURAGE





APRES PÂTURAGE



Nécessité d'une mosaïque de parcelles, véritable support du viti-pastoralisme...



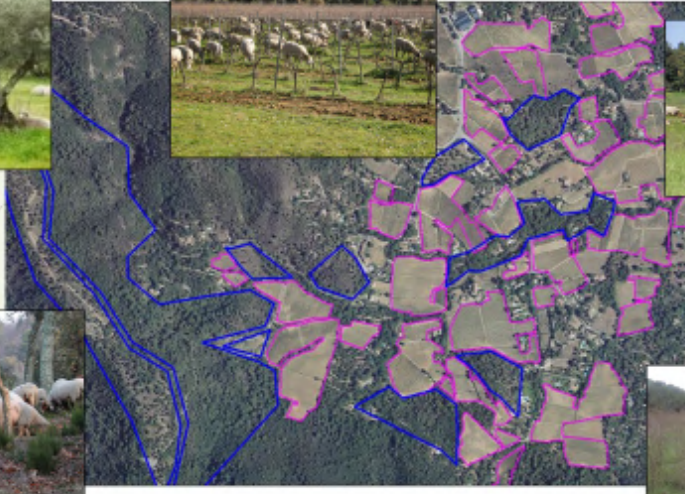
Vergers d'oliviers



Prairies et friches



Pare-feu et
pâturage en forêt



... et de la biodiversité

La combinaison gagnante pour le vitipastoralisme :
enherbement spontané permanent + pâturage prolongé et contrôlé
+ mosaïque de milieux (campas, bois, haies, oliviers)

... et favorise les légumineuses annuelles



Un enherbement naturel permanent
qui limite ruissellement et érosion ...



Une grande diversité floristique
favorable aux insectes et auxiliaires



Fort décalage de l'herbicide ou
du 1^{er} entretien mécanique du sol



A CONFIRMER: Une stimulation de
l'activité biologique des sols et surtout
des lombrics



COTE ELEVEUR :

Troupeau / lot de 200 à 400 brebis

Garde si peu d'herbe, filets si herbe
suffisante

Parcs de petite taille et chargement
instantané fort

Niveau raclage: 4 à 5 (80 à 100 % de taux
de prélèvement)

Pâturage optimal de décembre à mars

Entrée des brebis dans la parcelle
précautionneux

Recours aux surfaces complémentaires en
cas de fortes pluies ou de manque d'herbe

→ **Bonne communication avec le viti pour
articuler les pratiques**



➔ La finalité du projet "Viti-pasto" est de proposer des outils opérationnels pour le développement de la pratique du viti-pastoralisme.

Des vidéos pédagogiques sont disponibles sur Youtube : "*Éleveurs et viticulteurs ensemble vers l'agro-écologie*" et "*Osaé à Christophe Bousquet : le viti-pastoralisme*". Ces 2 reportages présentent très bien la pratique ainsi que les enjeux et problématiques de chaque protagoniste.



Une charte des bonnes pratiques est également disponible. Elle définit l'ensemble des pratiques à respecter par chacune des parties, afin de pérenniser le pâturage des vignes. Cette charte est basée sur un échange de services entre deux agriculteurs à titre gracieux. Elle "*exclut toute possibilité pour l'éleveur d'invoquer les dispositions du statut de fermage.*" Enfin, une plaquette synthétique est également disponible (photo).

Deux techniciens du Réseau de références INOSYS élevage : "*Pâturage des surfaces additionnelles*" sont ensuite intervenus pour présenter leurs travaux et témoignages.

Camille DUCOURTIEUX, technicienne de la Chambre d'agriculture de Dordogne où le pâturage des vignes "a le vent en poupe", a commencé avec un état des lieux de la pratique dans le Sud-Ouest.

La planification à l'avance du pâturage et la nécessité d'une concertation régulière ont été mises en avant lors de son intervention. Contrairement aux 1er témoignages de la matinée, les éleveurs et viticulteurs ne se côtoient pas. Aussi, la connaissance et la compréhension des enjeux de chacun est fondamentale pour que le partenariat fonctionne. Cela passe par... Le dialogue !



Une mosaïque de situations

Les raisons du partenariat éleveur / vigneron

- > une pratique respectueuse de l'environnement
- > une image positive à des fins commerciales
- > un intérêt réciproque

Témoignage
VIDEO OTTOGALI

Situations rencontrées : des viticulteurs qui cherchent des éleveurs

- > des partenariats de 1 an à 45 ans !
- > des surfaces pâturées de 3 ha à plus de 80 ha
- > pâturage de couverts spontanés ou semés (féverole/triticales/radis chinois/seigle ou orge)
- > des parcelles souvent redécoupées sur 0.5 à 1 ha
- > des troupes de 50 à 500 brebis



Calendrier de pâturage

> Un pâturage de l'après vendange jusqu'au débourrement de la vigne (sortie des bourgeons)

MOIS >	JAN.	FEV.	MARS	AVR.	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.
Pâturage des brebis	✓	✓	✓ x	x	x	x	x	x	x	x ✓	✓	✓

2 passages possibles des brebis dans l'hiver de
mi novembre à début mars



Des repères de niveau de chargement

- La biomasse qui varie du simple au triple selon la nature du sol et la largeur des inter-rangs

> Compter pour un hectare de vigne :
• 500 à 700 journées de pâturage brebis par an sur sols profonds
• 300 journées de pâturage brebis par an sur sols peu profonds

Exemple : 30 à 40 brebis pour 20 ha de vignes.



Pour le viticulteur, des avantages agronomiques

Économie de temps et de carburant

- Un décalage du premier passage du travail du sol avec de l'herbe rase en sortie d'hiver : dilue la charge de travail entre mi-avril et fin mai,
- Fertilisation via les crottes des brebis : elle est effective avec de l'azote facilement disponible.
- Des retours positifs sur la vie du sol
- Un moindre tassement des sols



En 2023, huit réunions “bout de champs” ont été organisées chez des viticulteurs bio de ce département. Des actions collectives ont également vu le jour.

Projet d'action collective en Dordogne

Création d'un GIEE dans le Bergeracois

(animation CDA 24)



10 agriculteurs :
9 viticulteurs et 1 arboriculteur

442 ha concernés



Objectifs :

- Recréer du liens entre filières
- Outil de communication oeno-touristique
- Créer un collectif pour de l'accompagnement technique et pour de la mise en relation avec des éleveurs

Premières étapes :

- Faire un état des lieux des surfaces : diagnostic agronomique, évaluation de la ressource fourragère, atouts & contraintes des parcelles/ au pâturage.
- Cartographier les surfaces pâturables pour être attractif auprès d'un éleveur.



La question du cuivre

> Des taux de cuivre dans l'herbe pâturée qui peuvent être jusqu'à 9 fois supérieurs au seuil de toxicité

- > Et pourtant, peu d'intoxications observées,
- > Présence de soufre, molybdène et fer qui réduisent la sensibilité
- > Des études en cours sur cette question

> Sur les parcelles avec un historique cuivre lourd : réaliser des analyses sur la végétation.
Problématique si Cu/Molybdène > 20 mg

Conseil Projet sur l'AOP Châlette de Die



Des outils pour accompagner le pâturage dans les vignes

FICHE pratique



FICHE 6
Des brebis dans les vignes



Un éleveur viticole
20 ans d'expérience

Un viticulteur éleveur
20 ans d'expérience

Guide de partenariat

Communiquer, pour un partenariat gagnant-gagnant

Le cultivateur et l'éleveur doivent échanger avant, pendant et après le passage du troupeau sur la surface

Assurer que le couvert à gérer convient aux ovins.

Respecter les calendriers préférentiels de pâturage et d'intervention dans le parcelle.

Intégrer les étapes possibles pour le couvert et les arbres.

Vérifier l'absence de couverts déjà présents. Implémenter des associations adaptées et pas seulement à intérêt agronomique.

Réaliser des règles de retour sur la parcelle. Périodes préconisées pour le pâturage :

- * en l'absence d'intervention à risque pour les ovins dans la parcelle ;
- * en l'absence des périodes critiques pour la culture, ou de récolte ;
- * en présence d'une ressource herbagère adaptée aux besoins physiologiques des ovins.

Protéger les cultures, arbres et palissades. Adapter les équipements d'intégration. Respecter un délai après traitement, avant de faire pâturer. Éviter les animaux trop jeunes dans les jeunes plantations. Surveiller le comportement des animaux. Veiller à ce que la ressource alimentaire soit toujours suffisante.

Christophe RAINON, technicien de la Chambre d'agriculture de la Nièvre a terminé la matinée, en présentant le partenariat rémunéré d'une éleveuse avec 7 viticulteurs (appellations *Pouilly fumé* et *Sancerre*).

Camille Rouchon – La Bergerie des Martignons – s'est installée en mai 2021. Elle détient un troupeau de petite taille et base son activité sur 2 piliers économiques : la production d'agneaux et la prestation de pâturage sur différents sites (entreprise, déchetterie, société d'autoroute). Elle a commencé la pratique du pâturage dans les vignes cette année, et tout le monde en a été satisfait ! Les parcelles se situent à une distance variant de 30 à 45 km de son siège d'exploitation.

La bergerie des Martignons

386 J'aime • 444 followers

Message
J'aime
Rechercher

14,56 ha pâturés en 2023

- Du 30 décembre 2022 au 28 mars 2023 dans le Cher :
 - 8,05 ha répartis en 15 parcelles de 0,20 à 1,40 ha.
 - Lot de 30 brebis, chargement global de 3,7 brebis par ha.
 - Chargement instantané de 12 ares / ugb ou 55 brebis par ha.
 - Temps de séjour moyen sur les parcelles de 5 jours
- Du 4 janvier au 27 mars 2023 dans la Nièvre :
 - 6,51 ha répartis en 9 parcelles de 0,30 à 1,50 ha.
 - Lot de 24 brebis, chargement global de 3,7 brebis par ha.
 - Chargement instantané de 27 ares / ugb ou 28 brebis par ha.
 - Temps de séjour moyen sur les parcelles de 7 jours

3

La prestation proposée est encadrée par un contrat, stipulant les engagements des 2 parties.

Obligations pour le prestataire :

- Conduite du troupeau
- Race, effectif, temps de présence pour répondre à l'objectif de la prestation
- Surveillance et suivi sanitaire
- Respect de la réglementation (identification)
- Surveillance des points d'eau, des clôtures
- Transport des animaux (et information au client)
- Achat, pose et entretien des clôtures électriques mobiles
- Information du public sur la présence d'électricité dans les filets
- Attestation d'assurance Responsabilité Civile remise au client

- Fournir un planning de disponibilité de la parcelle en fonction du calendrier de cultures (prétaille, taille, ...)
- Interdire à toute personne l'accès à la parcelle. Dans les faits, taille possible en même temps que le pâturage (pas de chien de protection)
- Interdire l'apport de nourriture
- Prévenir le prestataire en cas d'évènement ou incident sur le troupeau
- Autoriser le prestataire à communiquer sur l'activité de viti-pastoralisme

Obligations pour le client :

Conditions générales : la convention débute dès la signature du contrat et se termine au plus tard lors du débourrement de la vigne, fin mars-début avril. Le règlement s'effectue en 2 temps, 50 % au démarrage du pâturage et 50 % à la fin, ajusté en fonction de la surface réellement pâturée. En cas d'incivilités répétées (vol, maltraitance sur les animaux), le contrat est rompu en accord des deux parties (clause au cas où).

Niveau de rémunération : 450 € HT par ha dans le Sancerrois et 350 € HT par ha sur la zone de Pouilly (plus proche et le viticulteur a fourni des filets et un poste électrique).

➤ Disponibilité en herbe



➤ Changement de parcelle



12



© FB la Bergerie des Martignons



🚗 Les participants, techniciens ovins et viticoles, éleveurs et viticulteurs, se sont ensuite rendus sur une parcelle de vigne pâturée du Gaec Lou Jas, à Vitrolles en Luberon. Cette exploitation familiale possède une trentaine d'hectares de vignes et un troupeau de 400 brebis Mérinos d'Arles.

Le pâturage des vignes est pratiqué depuis trois générations au Gaec Lou Jas. Si l'intégralité des vignes n'est aujourd'hui pas pâturée, c'est uniquement lié à l'éloignement et le morcellement des parcelles. La bergerie est située à 6 km des surfaces en vignes, aussi une "mini-transhumance" à pied est réalisée pour s'y rendre. Les brebis restent 2 mois et demi, d'octobre à janvier sur le secteur. Ces périodes correspondent également à des périodes d'agnelage (réalisé en bergerie). Le troupeau est alors divisé en plusieurs lots.



Synthèse de la pratique du pâturage des brebis dans les vignes au Gaec Lou Jas :

- Garde des brebis en filet : Il faut compter $\frac{1}{2}$ ha pour 150 brebis pour la journée. L'idéal est de changer tous les jours les espaces pâturés pour qu'il n'y ait qu'un passage \Rightarrow cela signifie ne pas agrandir pour le parc du lendemain, mais bien, faire un nouveau parc ! Cela engendre une charge de travail importante de pose et dépose de filets.
- Travail quotidien aux brebis : matin et soir, bien adapter la pratique avec les conditions météo (ne pas faire rentrer les brebis sur une parcelle détrempée par exemple !).
- Avoir un espace de repli pour la couchade du soir (prairie, parcours, friche). C'est également intéressant en termes de ration, permettant une diversification de la ressource consommable par les brebis.
- Conduite : entrée le matin dans les vignes et sortie le soir.
- Couchade : non faite dans les vignes, mais cela pourrait être envisagé. Quid du tassement (?), mais l'avantage serait l'apport de matière organique plus important au niveau de la couchade.
- Surfaces : pour que ce soit intéressant pour un berger, il faut un minimum de 10 ha d'un seul tenant. Compte tenu de l'éloignement potentiel des parcelles de vignes, en effet un déplacement des brebis de plusieurs kilomètres à pied se justifie par une surface consommable suffisamment grande.

Lors du pique-nique réalisé sur la parcelle, les participants ont bien pu appréhender la mosaïque de parcelles décrite lors de la restitution du projet Viti-pasto, qui est utilisé par les éleveurs - viticulteurs.



Bilan de cette rencontre autour du Viti-pastoralisme :



- Des interventions de qualité
- Une diversité de pratiques présentée
- Riches échanges entre participants et intervenants
- Des conclusions similaires pour les différentes études menées
- Sujet d'intérêt avec une 20aines de personnes présentes !



- Faible mobilisation des éleveurs (2 présents or intervenants)

...

❖ *Visite de l'exploitation du Gaec Lou Jas*

Après cette réunion sur la thématique du Viti-pastoralisme, l'équipe de techniciens ovin a poursuivi son voyage par une visite du siège d'exploitation du Gaec Lou Jas.

Accueilli par Laura, Danielle, Christian et Adrien, c'est dans une ambiance chaleureuse que la visite s'est déroulée. Une première partie "en salle" a permis de présenter le système d'exploitation, plutôt complexe ! Avec 3 périodes d'agnelage et une alimentation des animaux basée sur le pastoralisme, c'est à partir du support de "la Roue" réalisée par Claire GUYON - technicienne ovine à la Chambre d'agriculture du Vaucluse - que la présentation s'est déroulée.





Calendrier circulaire appelé "la Roue" représentant le système d'élevage sur une année complète



Agneaux à l'engraissement



Bergerie bois avec couloir de tri mobile



Les brebis qui pâturent les vignes de l'exploitation à l'automne

❖ Réunion sur l'Agrivoltaïsme ovin

Pour la fin de journée, une nouvelle réunion s'est tenue, sur le thème de l'agrivoltaïsme ovin. Marianne d'AZEMAR - ingénieur de l'IDELE⁶ chargée "élevage et photovoltaïsme" - a fait le déplacement depuis Montpellier pour une co-présentation avec le technicien de la Chambre d'agriculture de la Nièvre, Christophe RAINON.

Qui n'a jamais reçu d'appel d'un développeur d'installation photovoltaïque au sol ??? A la Chambre d'agriculture, chaque mois, une nouvelle entreprise téléphone afin d'obtenir des contacts d'éleveurs qui pourraient être intéressés pour mettre des panneaux photovoltaïque au sol. Certaines sociétés citent leur partenariat avec des organismes tel que la FNO⁷ ou l'IDELE, garant d'une certaine fiabilité.



A ce jour⁸, les sociétés ayant signé la Charte FNO sont :

BORALEX, COMPAGNIE NATIONALE du RHONE, CVE, DVP SOLAR, ENERGIE TEAM, ENERTRAG, ENOE ENERGIE, EDF RENOUVELABLE, IRISOLARIS, LIGHTSOURCE BP, NEOEN, ORION ENERGIES, ORKANE, PHOTOSOL, PROSOLIA, QAIR France, RP GLOBAL, SOLARHONA, SUNTI, VALECO, VALOREM, TSE, UNITE, URBA SOLAR, VERSO ENERGY et VOLTALIA.

Un cadre réglementaire existe mais suite aux nouvelles directives politiques en matière d'énergies renouvelables, il évolue et se précise. En Mars 2023, la loi relative à l'accélération des énergies renouvelables (AER) est publiée, affinant l'encadrement de la pratique. Elle va être accompagnée d'un décret d'application⁹, qui devra alors préciser certaines définitions comme : "agriculteur actif", "production agricole principale", "revenu agricole durable", etc... Des arrêtés viendront ensuite fixer les modalités de contrôle et de suivi.

Au-delà du cadre réglementaire, de nombreux acteurs se sont réunis sous forme de groupe de travail pour proposer une définition partagée des pratiques agrivoltaïques et formuler des recommandations sur leurs usages. Plusieurs chartes et guides sont ressortis de ces initiatives.



De gauche à droite : Guide de l'IDELE concernant l'élevage des ruminants, Guide de la Plateforme Verte (association professionnelle dédiée à la transition énergétique créée en 2018 - multi-productions), Plaquette Inn'Ovin qui est une synthèse des essentiels concernant l'élevage ovin et Guide de France Agrivoltaïsme (association dédiée à l'agrivoltaïsme en France pour défendre promouvoir cette nouvelle filière et tous ses acteurs - multi-productions).

⁶ IDELE : Institut de l'élevage

⁷ FNO : Fédération Nationale Ovine

⁸ juillet 2023

⁹ pas encore paru, au moment de la rédaction de l'article - aout 2023

Agrivoltaïsme, de quoi parle-t-on ?

Une installation agrivoltaïque (loi de mars 2023)

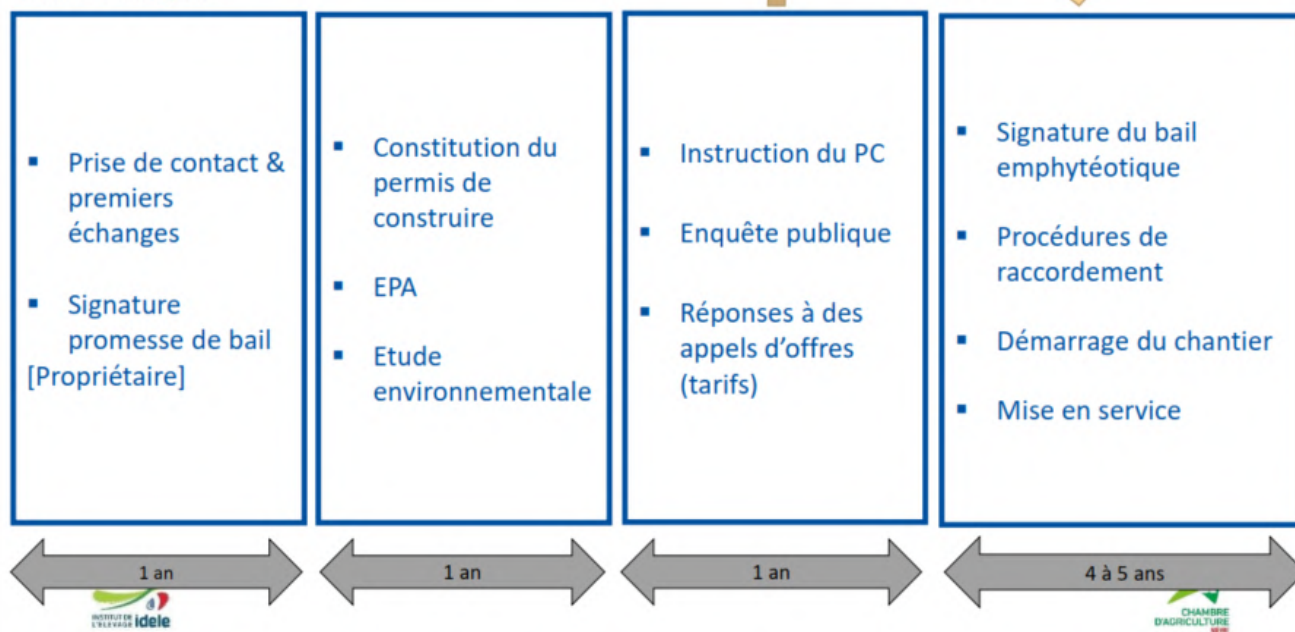
- Permet à la **production agricole** d'être l'**activité principale** de la parcelle agricole.
- Est **réversible**.
- Garantit à un agriculteur actif une **production agricole significative** et un **revenu durable**.
- **Apporte** directement à la parcelle agricole au moins l'un des **services** suivants :
 1. *L'amélioration du potentiel et de l'impact agronomiques ;*
 2. *L'adaptation au changement climatique ;*
 3. *La protection contre les aléas ;*
 4. *L'amélioration du bien-être animal.*



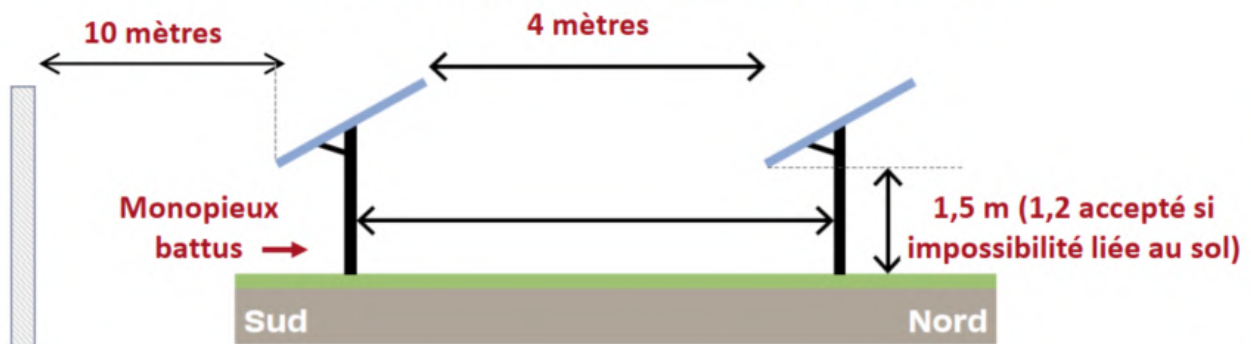
Les différentes étapes d'un projet

L'AV concerne uniquement les projets >1 MWc et associés à une activité agricole
⇒ Ne concerne pas les friches et les bâtiments agricoles

SOURCE : France Agricole



Des recommandations pour les développeurs [FNO/IDELE]



- ⇒ Prévoir des ruptures de structures pour la surveillance et le pâturage (3 mètres tous les 120 mètres)
- ⇒ Panneaux non jointifs pour l'écoulement de l'eau
- ⇒ Prévoir des aménagements spécifiques à l'élevage : zones de chargement et déchargement, clôture sécurisée et robuste, des sous espaces définis avec l'éleveur, un réseau d'eau pour l'abreuvement (ou la mise à disposition d'une citerne mobile, diagnostic fourrager pour compenser les impacts du chantier)



Les organismes agricoles sollicités car :

- Une volonté des développeurs d'être accompagné par des experts, pour concevoir des centrales adaptées à l'accueil des troupeaux, compatibles avec les productions agricoles
- Des exigences des AAP CRE* (dossier de synergie agricole)
- Des services à démontrer (loi de mars 2023) et des références à construire



Des questions techniques nouvelles à éclairer



*Appel à projet - Commission de régulation de l'énergie



Les travaux IDELE

- Premières sollicitations en 2019
 - ⇒ Questionnements sur la conception et l'organisation du pâturage au sein de la centrale
- 2021 : Rédaction d'un guide « L'agrivoltaïsme appliqué à l'élevage de ruminants » - MAJ prévue en 2023
- Accompagnement à différents niveaux
 - Accompagnement à la conception
 - Mise en place d'expérimentations
- PAM (Projet Agrivoltaïque du Mourier)
 - ⇒ Site expérimental (10 ha, 7 modalités)



Les champs de recherche

- Impacts agronomiques
 - Evolution des rendements : positive grâce à la résistance à la sécheresse ou négative par réduction de la photosynthèse ?
 - Evolution de la composition floristique, de la valeur alimentaire des fourrages ?
- Impacts zootechniques
 - Influence de la présence de panneaux et/ou des champs électromagnétiques sur : bien-être, production, reproduction, santé, qualité des produits ?
- Impacts travail
 - Conséquences de l'arrivée d'une centrale agri solaire dans un système d'élevage (nouvelles contraintes, avantages) ? Impact des nuisances sur l'éleveur (champs électromagnétiques, nuisances sonores...)
- Création d'un « micro climat »... ?
- Modèles économiques ?
 - Partage de la richesse... Diversité des contrats...
 - Comment garantir la pérennité des activités agricoles et éviter les substitutions ?
- Types d'infrastructures ?
 - Adaptation aux activités agricoles et pas l'inverse...
 - Des ovins aux bovins...
 - Adaptation de la mécanisation ?



Retour du suivi de la CA 58

Focus sur la centrale agrivoltaïque de Verneuil (Nièvre)

Type de terrain : Agricole
Surface : 70 ha
Production
Puissance : 43 MWc
Production moyenne annuelle : 55 GWh / 55 000 KWh soit

Coût total pour Photosol : 36 M€
Tarif de revente : CRE 3 2016
Part de crowdfunding : 14%
Bénéficiaires territoriaux :
Durée du chantier : 6 mois
Mise en service : décembre 2017
Création de 60 emplois sur les territoires




Retour du suivi de la CA 58

Le parc agrivoltaïque de Verneuil



Le site de Verneuil est composé de 4 parcs distincts :

- parc 1 : 27 ha
- parc 2 : 10 ha
- parc 3 : 11ha
- parc 4 : 22 ha

 Site expérimental



La Chambre d'agriculture de la Nièvre réalise des suivis sur le site agrivoltaïque de Verneuil afin de s'approprier des références locales. Ils sont réalisés dans le cadre d'un partenariat avec l'éleveur ovin (Emmanuel MORTELMANS DE LESME) et le producteur d'énergie photovoltaïque (Photosol). Suite à la réponse à un appel à projet auprès du Conseil Régional, la Chambre d'agriculture a obtenu une subvention¹⁰ pour 3 ans, de 34 jours (20 jours de suivis + 14 jours pour la communication - par année) pour deux de ses conseillers.

Les principaux suivis réalisés sur le site sont : un suivi de la pousse de l'herbe et un suivi des performances animales. Des essais viennent en complément : sur-semis sous panneaux, fertilisation, etc...

Les premiers résultats montrent des tendances, comme une préférence des brebis pour l'herbe entre les panneaux plutôt que dessous; un écart de température de -4°C sous les panneaux par rapport à la zone blanche¹¹ aux heures les plus chaudes de la journée ; des performances sur les agneaux similaires - voire améliorées - sous panneaux par rapport à une conduite au pâturage classique..... Ces résultats restent à consolider !

👉 Si vous êtes intéressé pour plus de détails concernant les résultats et les suivis réalisés, n'hésitez pas à demander plus d'infos à Claire GUYON - Conseillère ovine de la CA84 !

Levée de la prairie



Différence de hauteur d'herbe observée sous les panneaux et dans les allées le 3 août 2021



¹⁰ 5 810€/an correspondant à un taux de subvention d'environ 50% des frais de personnel.

¹¹ Zone autour des panneaux, différente (!) de la zone entre les panneaux, qui est la zone entre 2 tables de panneaux.

Différence gel sous les panneaux et dans l'inter-rang



Différence de hauteur d'herbe observée sous les panneaux et dans les allées le 10 août 2022



Zone de couchage sous les panneaux

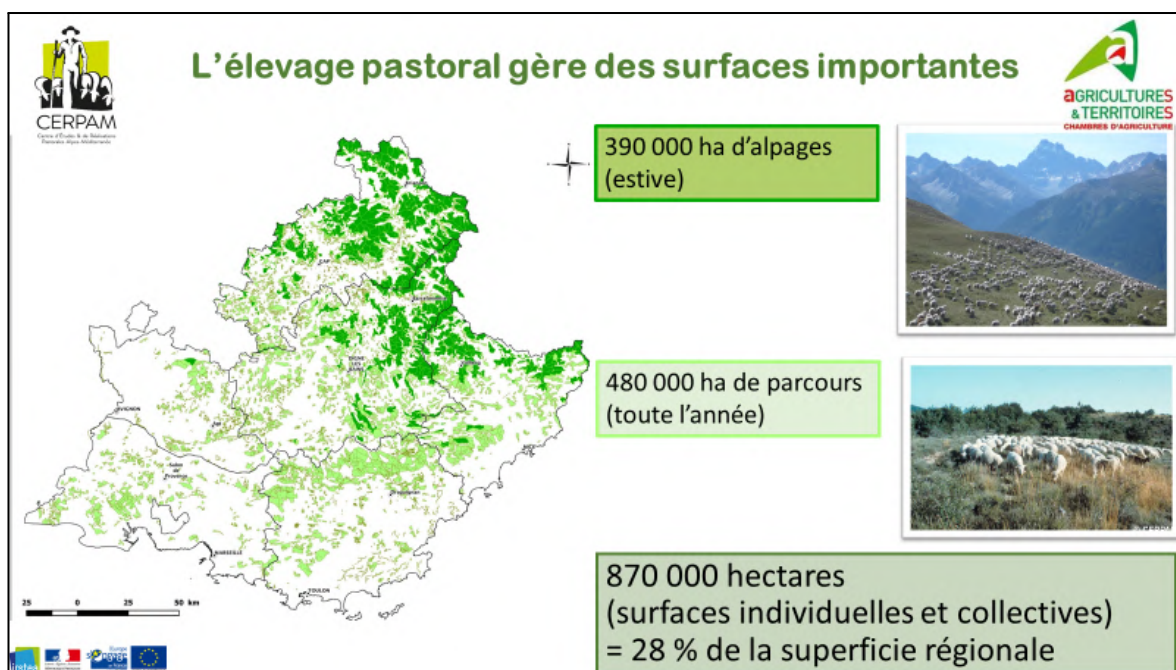
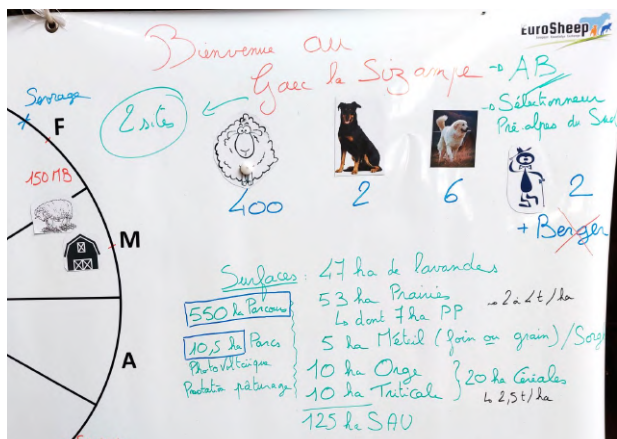
Matériel pour l'épandage d'amendement en février 2022



Jour 2 !

Après une première journée riche en échanges et en visites, c'est sur le plateau d'Albion que l'équipe de techniciens INOSYS Réseau d'élevage s'est retrouvée, pour cette 2^{ème} journée de voyage.

Au programme, visite au Gaec la Sizampe pour parler de la pratique du pâturage des lavandes, du pâturage sous panneaux photovoltaïques et... du pastoralisme ! Camille FAVIER du CERPAM s'est d'ailleurs jointe à l'équipe, pour une présentation sur le sujet.



La parole est donnée aux collègues :

Carole Jousseins

Animatrice du réseau thématique "Pâturage des surfaces additionnelles" à l'Idéle



Andréa Cassagnes,

Chargée de mission élevage au Biocivam de l'Aude



En tant qu'animatrice du réseau thématique "Pâturage des surfaces additionnelles", pourquoi ce souhait d'organiser un voyage d'étude ?

- **Carole :** *"Le voyage d'étude annuel est un moment fédérateur pour notre petite équipe. Répartis sur l'ensemble du territoire français, travaillant tous sur des surfaces additionnelles différentes, c'est un moment privilégié pour discuter de tout ce qui nous rassemble et de tisser des liens avec d'autres structures."*

Aussi bien "animateurs" que "participants", qu'est ce que ce format de voyage d'étude apporte aux membres de ton équipe ?

- **Carole :** *"Dans ce type d'événement, nous arborons nos deux casquettes, d'abord celle de "découvreur", Claire Guyon, notre collègue du Vaucluse nous a permis de découvrir des élevages typiques, qui valorisent des surfaces de vignes, de lavandes, des parcs photovoltaïques, systèmes bien éloignés de ceux de Laurent Keller¹² par exemple, qui suit un éleveur faisant pâturer des vergers de mirabelliers ou de l'éleveuse en éco-pastoralisme sur le bec d'Allier accompagnée par Christophe Rainon¹³. La participation de Marianne d'Azemar, spécialiste de l'agrivoltaïsme, nous a également permis de faire un point technique et législatif sur cette pratique, qui se développe."*

"En partageant des expériences locales de PACA avec la Chambre d'agriculture du Var (83) et le CERPAM, mais aussi celles de projets auxquels nous avons contribué comme Brebis_Link dans le sud-ouest et l'accompagnement d'une éleveuse dans les vignobles réalisé dans la Nièvre, nous avons arboré notre 2ème casquette, celle de "conseillers experts" et pu proposer, à destination des éleveurs et des viticulteurs, une réunion technique autour du pâturage dans les vignobles. Les participants ont appris, mais nous aussi, car au-delà de la diversité des élevages et des vignobles, beaucoup de points communs dans la conduite technique et dans la qualité alimentaire des couverts, se sont dégagés !"

⇒ C'était vraiment une journée gagnant-gagnant où agriculteurs comme techniciens ont beaucoup appris.

¹² Technicien de la Chambre d'agriculture de Meurthe et Moselle

¹³ Technicien de la Chambre d'agriculture de la Nièvre

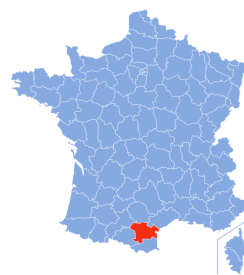
Quelles suites donner à ce réseau thématique “Pâturage des surfaces additionnelles” ?

- **Carole** : *“Pour l’avenir, nous souhaitons continuer à découvrir et faire découvrir tous les intérêts du pâturage de surfaces additionnelles qui sont un super levier pour améliorer l’autonomie alimentaire, s’adapter au changement climatique, remettre du lien dans le territoire grâce à la présence des animaux.
Nous proposerons des portraits d’agriculteurs, peut-être un webinaire pour les conseillers agricoles autour de ces opportunités à redécouvrir. La pratique se développe vite, les projets fleurissent, notre prochaine mission en Haute-Loire l’an prochain sera sûrement riche et pleine de découvertes inattendues.”*

Andréa, toi tu viens d’un autre organisme (*Biocivam*). Tu as souhaité te joindre à l’équipe des conseillers Chambre d’agriculture pour ce voyage. Tout d’abord, quelles sont tes missions ?

- **Andréa** : *“Au sein du Biocivam de l’Aude j’ai deux missions principales. D’une part, j’accompagne l’Association des Eleveurs Bio de l’Aude pour la commercialisation de viande de jeune bovin bio sous la marque Tendre d’Oc. D’autre part, je travaille sur la thématique des complémentarités cultures-élevage.”*

“Avec plus de 2 exploitations sur 3 installées en viticulture, le département de l’Aude est un territoire très viticole. Alors qu’historiquement les complémentarités culture-élevage étaient la clé de l’autonomie des fermes, les évolutions de l’agriculture ont conduit à l’abandon de l’élevage dans les territoires dotés d’une bonne fertilité des sols. Aujourd’hui, de nombreux viticulteurs, céréaliers et communes expriment leurs intérêts quant aux retours des troupeaux.



Le projet SagiTerres sur lequel je travaille et que le Biocivam de l’Aude co-pilote avec l’INRAE, est un programme de recherche-action participatif sur 3 ans (2022-2024). Il rassemble de nombreux acteurs¹⁴ autour de ces questions. L’objectif est de documenter et d’accompagner plusieurs initiatives afin de soutenir le développement de ces pratiques. Les collaborations sont diverses et variées : des domaines viticoles qui ont leur propre troupeau, des communes qui se sont organisées pour installer un berger mais également, des éleveurs itinérants qui construisent des circuits de pâturage au gré des opportunités et des ressources disponibles.”

Qu’est ce que ce voyage t’as apporté ?

- **Andréa** : *“Ce que je retiens de ces 2 jours en Vaucluse : d’ores-et-déjà des liens se créent ou se recréent et s’enrichissent sur le territoire, notamment entre éleveurs et viticulteurs. Les logiques de travail sont différentes mais avec une bonne communication et un bon timing, des projets cohérents et pertinents se mettent en place, la satisfaction est au rendez-vous. Comme souvent il n’y a pas de recette miracle pour la mise en place de complémentarités, il y a une multitude de contextes différents qui nécessitent de tester pour trouver son fonctionnement propre.”*

Article réalisé par Claire GUYON,
Conseillère Ovine à la Chambre d’agriculture de Vaucluse

¹⁴ la Chambre d’agriculture, l’ADEAR de l’Aude, l’Association de vignerons Chemin Cueillant, la coopérative céréalière bio SCIC Graines Équitables, le PNR de la Narbonnaise et une commune.

★ Petites annonces ★

Recherche poste d'aide aide berger ou garde loup :

Pas d'expérience, accepte tous les milieux aussi bien ovin, caprin, bovin et équin.

Bonjour, Je me présente je m'appelle Christelle je suis du Vaucluse à côté d'Apt. J'ai travaillé 15 ans dans un établissement et service d'aide par le travail (ESAT) sur un atelier "espaces verts et chèvrerie / fromagerie" sur un roulement de traite (d'abord manuelle puis mécanique) et sur des week-end de garde à la chèvrerie. Mes missions étaient d'accompagner des personnes en situation de handicap pour la traite et la fabrication de fromages. J'ai également participé aux mises bas des chèvres en binôme. Aujourd'hui je suis salariée chez un paysagiste le lundi et le mardi, le reste du temps je suis paysagiste à mon compte (micro entreprise) et en double activité apicultrice (20 ruches). Je me rends compte que le travail au milieu des chèvres me manque, j'aimerais y baigner à nouveau, c'est une activité qui m'anime. Je peux proposer mon savoir faire et mes compétences sur d'éventuels postes de remplacements ou autres. J'étudie toutes propositions.

Mes coordonnées : [Scarpellini Christelle 0682978039](mailto:c.scarpellini@icloud.com) ou c.scarpellini@icloud.com

PENSEZ A NOUS COMMUNIQUER VOS PETITES ANNONCES... C'EST GRATUIT...

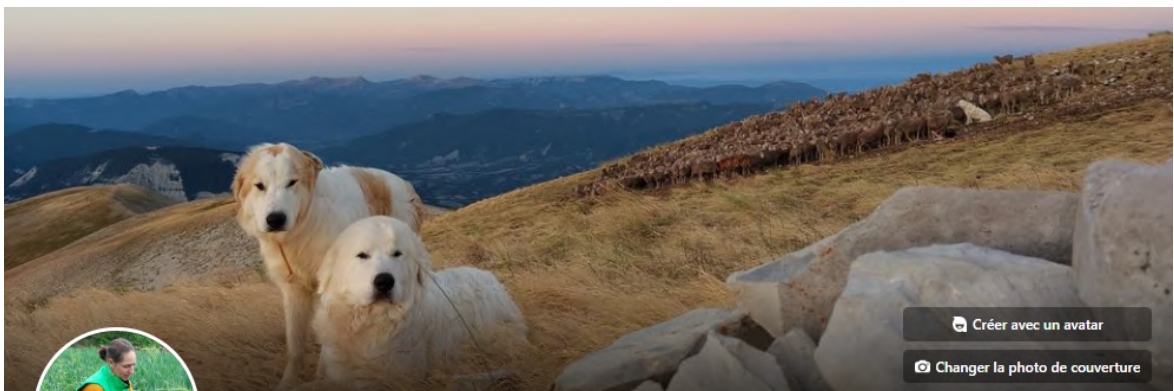
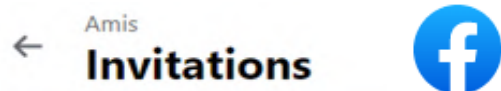
★ RECEVOIR L'ECHO DES ÉLEVAGES PAR MAIL ★

STOP Papier ! Recevez l'Echo des élevages par mail plutôt que par courrier, faites le nous savoir :
anne-marie.borel@vacluse.chambagri.fr OU claire.guyon@vacluse.chambagri.fr

★ Le GDA élevage rejoint Facebook : page de Claire Guyon Pro ★

L'idée est de communiquer sur les événements et les travaux auxquels nous participons.

N'hésitez pas à me demander en amis !



Claire Guyon Pro

87 ami(e)s

+ Ajouter à story

Modifier le profil





Août 2023 : Très belle édition de la Foire aux agnelles de Saint Christol avec une forte participation des éleveurs cette année 😊



Bonnes fêtes de fin d'année !

*Tous les crédits photos non précisés reviennent à @Claire GUYON
Michèle BULOT, Sylvie CAZELLES-BOUSCARLE, Anne-Marie BOREL, Claire GUYON,
Camille FAVIER (CERPAM).*

Maison de l'Agriculture – ☎ 04.90.74.47.40. Email : sylvie.bouscarle@vaucluse.chambagri.fr